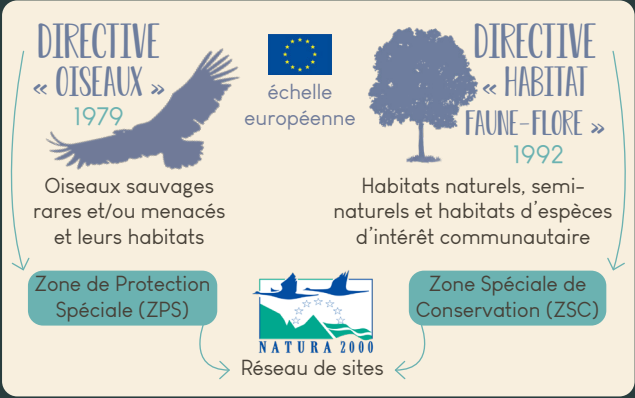


Qu'est-ce que Natura 2000 ?



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels venant en application de deux Directives européennes :



Ces Directives permettent d'avoir un cadre commun, afin d'intervenir en faveur de la **préservation des milieux naturels et des espèces animales et végétales** en forte régression ou en voie de disparition à l'échelle européenne. Ces habitats et espèces sont dits « **d'intérêt communautaire** ».

Les objectifs

- La mise en place de mesures de gestion et le développement de la connaissance pour la **conservation en bon état des habitats et des espèces rares ou menacées.**
- La prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, afin que **toute activité humaine soit compatible avec la préservation des habitats et des espèces concernées.** Cela nécessite un **travail concerté** avec tous les acteurs du territoire.

La prévention

La démarche Natura 2000 n'excluant pas les projets d'aménagement ou les activités humaines au sein de son périmètre, le dispositif d'évaluation **des incidences N2000** assure l'équilibre avec la préservation de la biodiversité.

Cet **outil de prévention** permet de déterminer si tout programme ou projet de travaux, d'ouvrage ou d'aménagement au sein du périmètre N2000 est **compatible avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces** qui ont justifié la désignation des sites. Seuls les projets qui n'ont pas d'impact significatif peuvent alors être autorisés.

Le dispositif repose principalement sur des **listes d'activités** susceptibles d'affecter le milieu, et permettent à chaque porteur de projet de savoir s'il est ou non concerné par l'évaluation des incidences N2000.

En complément d'une liste nationale, deux listes locales préfectorales tiennent compte des enjeux particuliers de chaque site du département.

+ D'INFORMATIONS ?

Diane RADOLA
Chargée de mission Natura 2000
dradola@cirquenavacelles.com
07 72 18 25 47

Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles
www.cirquenavacelles.com

CRÉDITS ILLUSTRATIONS : Christophe Albert (Écaille chinée), Sam Bié pour l'Office de Tourisme Sud Cévennes (transhumance), H. Bouyon (Damier de la Succise), Chloé Camérola (dessins), Éric Medard (Petit murin), SmGSN (mégalithes), Diane Radola (carte), Cloé Schoenenberger (Lucane cerf-volant).
CONCEPTION : Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles (Diane Radola, Léna Faury et Laëlia Ryckembusch).

Avant de jeter ce flyer (au recyclage), pensez au réemploi : donnez-le à une personne qui souhaiterait connaître la démarche Natura 2000. Merci !

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



NATURA 2000 ZSC « Causse de Blandas »

Grand Site de France
du Cirque de Navacelles

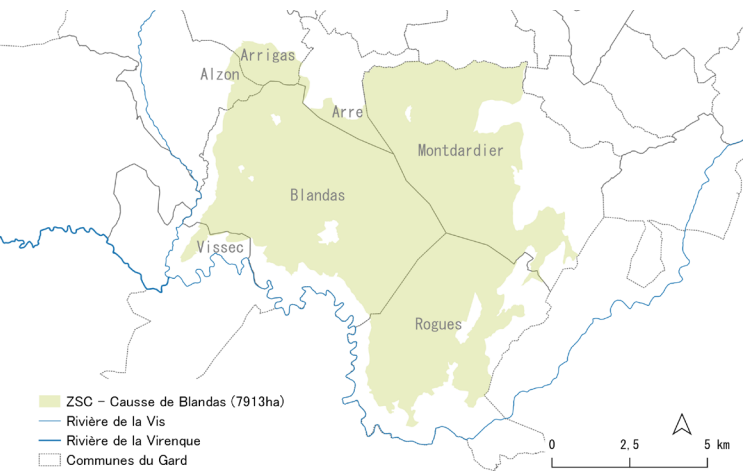


Les actions menées...



* comme les contrats agricoles (Mesure Agro-Environnementales et Climatiques - MAEC), forestiers, ni agricoles ni forestiers.

...dans le périmètre N2000



COMMUNES CONCERNÉES :

Alzon, Arre, Arrigas, Blandas, Montdardier, Rogues, Vissec.

Un milieu à préserver

Depuis le Néolithique jusqu'à nos jours, les humains sont intervenus sur les plateaux caussenards à travers des actions de déforestation, en exerçant l'agropastoralisme*, associé à des pratiques traditionnelles de valorisation du Buis. Ces activités ont contenu l'avancée de la forêt et ont permis le caractère pseudo-steppe du paysage ouvert que nous connaissons aujourd'hui sur les causses.

La disparition de certains types d'élevages traditionnels, ainsi qu'une maîtrise foncière sans démarche de gestion du milieu a posteriori, accentuent la colonisation des pelouses par le Buis ou le Genévrier. Ces arbustes marquent le début de la fermeture progressive d'un milieu, fragilisant les équilibres écologiques du site.

La reconquête des espaces pastoraux et son maintien dans le temps sont des mesures considérées grâce à Natura 2000, afin de conserver les milieux ouverts tels que les « formations herbeuses sèches » (d'intérêt communautaire) et par conséquent les espèces (faune et flore) qui y sont inféodées.



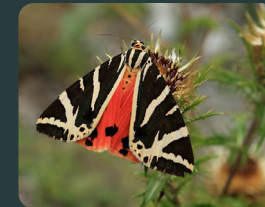
* agropastoralisme : pratique traditionnelle associant l'activité d'élevage (dans les parcours des pelouses sèches) et les cultures associées pour nourrir le troupeau (dans les espaces plus fertiles : dolines, fond de vallée, ...).

Quelques espèces d'intérêt communautaire

Écaille chinée

Euplagia quadripunctaria

Elle vit dans les pelouses calcicoles, les forêts et les zones rudérales.



Lucane cerf-volant

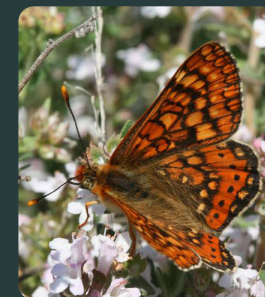
Lucanus cervus

Cette espèce affectionne les milieux boisés, notamment les vieux arbres.

Damier de la Succise

Euphydryas aurinia

Ce papillon se nourrit dans les pelouses sèches et les prairies humides selon ses affinités avec certaines plantes (Succise des prés, Scabieuse colombaire, Knautie des champs, ...).



Rhinolophe euryale

Rhinolophus euryale

Il hiverne dans tous types de gîtes souterrains (grotte, carrière, cave) et chasse à la tombée de la nuit dans une mosaïque de milieux boisés et bocagers.

Petit murin

Myotis blythii

Il hiverne dans les grottes et favorise tout un panel d'habitats pour chasser (milieux plus ou moins ouverts).

